

3.3 - FAMILLES, MÉNAGES

3.3.1 Situation matrimoniale

En 2011, 2 740 mariages ont été célébrés à La Réunion. Le nombre de mariages baisse de 10 % en un an. Le taux brut de nuptialité est faible (3,3 ‰), et est deux fois moins important qu'au début des années quatre-vingt-dix. Il se situe en dessous du taux métropolitain (3,6 ‰).

Les mariages sont de plus en plus tardifs, les mariés ayant en moyenne trois ans de plus qu'en 1990. Les femmes se marient toujours plus tôt que les hommes : l'âge moyen au premier mariage est de 30,4 ans chez les femmes contre 32,8 ans chez les hommes en 2011. En France métropolitaine, les femmes et les hommes se marient un peu plus tôt : 30,1 ans pour les femmes et 31,9 ans pour les hommes.

En 2011, 800 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été enregistrés par les tribunaux d'instance. Pour la première fois depuis sa mise en place en 1999, le nombre de Pacs diminue par rapport à l'année précédente. Le Pacs reste moins répandu sur l'île : 3,2 mariages pour 1 Pacs contre 1,2 pour 1 Pacs en France métropolitaine en 2010.

Depuis 2009, le nombre de divorces diminue légèrement pour atteindre 1 450 en 2011. En 20 ans, le nombre de mariages conclus chaque année rapporté au nombre de divorces a très fortement chuté : de 6,5 mariages pour 1 divorce en 1990 à 1,9 en 2011.

La moitié des Réunionnais de 15 ans ou plus sont officiellement célibataires. C'est 15 points de plus qu'en France métropolitaine. Cela s'explique notamment par la jeunesse de la population réunionnaise : 40 % des Réunionnais ont moins de 25 ans. Ainsi, les veufs(ves) et les divorcés(es) sont proportionnellement moins nombreux qu'en France métropolitaine. Quel que soit leur état matrimonial, les Réunionnais

vivent moins souvent en couple que les Métropolitains. ■

Définitions

Mariages enregistrés : comptabilisés dans le département où ils sont célébrés.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages enregistrés de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Pacte civil de solidarité (Pacs) : contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999.

Divorces prononcés : divorces enregistrés au lieu de jugement.

Pour en savoir plus

• « Mariages, pacs et divorces en 2011 », consultable sur le site

www.insee.fr/reunion

Mariages enregistrés

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
1999	3 500	286 190
2008	3 150	258 740
2009	2 920	245 150
2010	3 060	245 330
2011	2 740	231 100

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données enregistrées).

Pactes civils de solidarité (Pacs) et divorces prononcés

en nombre

	Pacs		Divorces ¹	
	La Réunion	France métropolitaine	La Réunion	France métropolitaine
1999	10	6 140	1 050	116 810
2000	90	22 110	1 310	114 010
2001	110	19 410	1 260	112 630
2002	140	24 980	1 350	115 860
2003	240	31 160	1 190	125 180
2004	250	39 580	1 520	131 340
2005	290	59 840	1 500	152 020
2006	360	76 680	1 550	135 910
2007	500	101 050	1 490	131 320
2008	630	144 770	1 350	129 380
2009	850	173 140	1 540	127 580
2010	960	203 950	1 480	130 810
2011	800	nd	1 450	129 800

Source : Ministère de la justice et des libertés, répertoire général civil.

1. Au lieu du jugement.

État matrimonial légal et vie en couple des personnes de 15 ans ou plus en 2010

en %

	La Réunion		France métropolitaine	
	Ensemble	Vit en couple	Ensemble	Vit en couple
Célibataires	52,2	27,9	37,3	31,5
Marié(e)s	38,5	95,8	47,4	96,3
Veufs, veuves	5,0	3,2	7,7	5,4
Divorcé(e)s	4,3	14,0	7,5	25,7
Ensemble	100,0	52,2	100,0	59,8

Source : Insee, RP 2010.

Note de lecture : 52,2 % des personnes de 15 ans ou plus qui résident à La Réunion en 2010 sont légalement célibataires ; et parmi ces célibataires, 27,9 % vivent en couple.